



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU MARDI 17 OCTOBRE 2023**

PRÉSENTS :

Monsieur BENNET Léopold, Madame LE MARTELOT Adrienne, Madame TOBIE Anne-Marie
(Représentantes des résidents)

Madame BESSE Marie-France, Madame CHAMBIRON Marie-Thérèse, Madame LE BARON Mireille,
Madame SABOT Nelly, Représentantes des familles)

Madame ROUSSEL Monique (Représentante du Conseil d'Administration)

Monsieur JOSSELIN Éric, Madame LE DUGOU Laurence (Représentants du personnel)

Madame ANDRIEUX Fanny (Directrice), Madame ARS Nathalie (Cadre de santé), Monsieur CARETTE
Damien (Mandataire judiciaire au SIEMAJ), Madame DUHAMEL Caroline (Animatrice coordinatrice
de la vie sociale), Madame MATHIAS Fatima (Cadre de santé), Madame QUELLEC Lydie (Adjoint des
cadres)

EXCUSÉES :

Madame LE THUAUT Claire (Représentante du personnel)

Madame NOGUERA Marie-Jeanne (Représentante des résidents)

ABSENTE :

Madame BIZEUL Adélaïde (Représentante de la Commune de Rochefort-en-Terre)

● **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRÉCÉDENTE**

Le compte rendu de la réunion du 22 juin 2023 est approuvé à l'unanimité par les membres
du Conseil de la Vie Sociale.

● **BUDGET 2023 – DÉCISION MODIFICATIVE n°1**

Afin que l'EPRD présenté en juin soit pris en charge par le centre des finances publiques de
Ploërmel, une décision modificative doit être votée.

● **BUDGET 2023 – DÉCISION MODIFICATIVE n°2**

Une enquête a été menée par l'ARS, concernant les dépenses de personnel de remplacement,
sur la période estivale, l'EHPAD a déclaré un montant de 164 242.27 €.

Une décision modificative doit être prise, pour intégrer ce montant au budget de
l'établissement.

EPRD 2024 - OUVERTURE DE CREDITS

Madame ANDRIEUX explique le rapport de présentation d'ouverture de crédits 2024.

Ce budget n'a qu'une valeur interne. En effet, les établissements doivent valider et transmettre leur budget qu'après connaissance des dotations financières, et au plus tard le 30 juin de l'année budgétaire. Ce budget permet d'ouvrir les crédits auprès de la Trésorerie.

L'EPRD 2024 se base sur l'activité prévisionnelle 2023.

1°) Les dépenses :

Groupe I : 1 279 250.00 €

Ce groupe concerne les dépenses afférentes à l'exploitation courante : énergie, chauffage, alimentation, fournitures médicales, transport accueil de jour.....

- ✓ Augmentation des dépenses d'énergie (+172 000 €)
- ✓ Augmentation des dépenses liées aux produits d'incontinence (+13 000 €)
- ✓ Augmentation des dépenses liées à l'alimentation (+38 000 €)

Groupe II : 6 991 530.23 €

Ce groupe concerne toutes les dépenses de personnel.

Groupe III : 1 433 742.41 €

Ce groupe concerne toutes les dépenses liées à la structure :

- ✓ Augmentation des charges financières :
 - Amortissement des emprunts nouveaux dans le cadre de l'opération de travaux
 - Certains emprunts sont indexés sur le livret A dont le taux est de 4% contre 0.5% en 2018.
- ✓ Evolution des amortissements suite à la mise en service du bâtiment de Grand Jardin. (L'amortissement a débuté à compter du 1^{er} juin)

2°) Les recettes :

Groupe I : 8 794 890.35 €

Produits de la tarification :

- ✓ Section Hébergement : 3 786 031.50 €
- ✓ Section Dépendance : 1 328 646.00 €
- ✓ Section Soins : 3 680 212.85 €

Groupe II : 188 000.00 €

Recettes des activités annexes : repas servis aux personnels, aux accompagnants, cantine, production des panneaux photovoltaïques....

Groupe III : 202 728.27 €

Quote-part des subventions d'investissement, reprises sur les provisions

Le budget 2024, dit d'ouverture des crédits, s'élève à 9 704 522.64 € en charges et présente un déficit de 518 904.02 €.

3°) Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024 sont les suivants :

- Les tarifs des différents repas :

Désignation		Tarif Adulte	Tarif enfant
Repas du personnel	Plat complet	5.15 €	
	Plat du jour	4.20 €	
Repas cantine		6.05 €	3.20 €
Repas au tiers	Petit déjeuner	3.70 €	1.85 €
	Déjeuner	10.50 €	5.25 €
	Déjeuner week-end et jours fériés (sauf Noël et Nouvel an)	15.85 €	7.95 €
	Déjeuner - repas de saison	15.85 €	7.95 €
	Dîner	7.40 €	3.70 €
Repas autre		6.20 €	

- Les autres tarifs :

Désignation	Tarif
Séjour vacances	100 €
Location du véhicule "Master » à la journée	22 € *
Location du véhicule "Master" < 4 heures	11 € *

* A ce tarif s'ajoute une indemnité kilométrique de 0.55 €

Les membres du CVS émettent un avis favorable à l'ouverture de crédits présentée par Madame ANDRIEUX.

● TRAVAUX DE GRAND JARDIN

Un point est fait sur les travaux du site de Grand Jardin :

- Démolition jusqu'à fin novembre
 - La rue Porte Cadre va être interdite à la circulation pendant 15 jours, le temps de la démolition du bâtiment de Valériane
- Décembre : VRD (Remise au propre)
- Janvier : Gros-œuvre du futur bâtiment
- Mise en service du futur bâtiment en janvier 2025

Mme SABOT demande s'il y est possible d'améliorer l'accès extérieur par le PASA pour les personnes en fauteuil roulant ?

Mme ANDRIEUX répond que cela a été vu avec l'ergothérapeute.

Mme ROUSSEL demande si l'arche va être conservée ?

Oui, l'arche sera conservée.

● **ÉVALUATION EXTERNE**

Madame ANDRIEUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale, que l'évaluation externe aura lieu les 4, 5 et 6 décembre.

L'évaluation externe consiste à apprécier le fonctionnement d'un établissement ou service social et/ou médico-social au regard des exigences du référentiel national de la Haute Autorité de Santé des ESSMS.

Chaque établissement doit faire l'objet d'une évaluation tous les 5 ans, au même rythme que les projets d'établissements et les CPOM.

L'évaluation valorise les démarches mises en œuvre par les établissements pour améliorer leur qualité d'accompagnement, dans le cadre d'une approche centrée sur la personne et dans le respect de ses droits.

Le référentiel d'évaluation est commun à tous les ESSMS.

Il comporte 157 critères d'exigences dont 18 critères impératifs pour lesquels une cotation inférieure à 4/4 entraînera la mise en place d'un plan d'actions.

Le référentiel est structuré en 3 chapitres :

1. Le résident, méthode dite de "l'accompagné traceur"

Les résidents sont choisis par l'EHPAD, 4 à 5 résidents sur chaque site, en fonction de :

- ✓ Caractéristiques de la personne : H/F, âge, accompagnée ou non lors de l'entretien
- ✓ Durée de l'accompagnement
- ✓ Parcours distincts : arrivée du domicile, de l'hôpital....

2. Les professionnels, méthode dite du "traceur ciblé"

- ✓ Évaluation de l'accompagnement fait par les professionnels au quotidien
- ✓ Importance du savoir-être et de la traçabilité

3. La gouvernance

Les évaluateurs examineront un ensemble de processus afin de vérifier qu'ils sont maîtrisés et pertinents au regard des objectifs à atteindre

Une réunion de cadrage est programmée le 30 octobre.

L'EHPAD a commencé à réfléchir au choix des résidents.

Les représentants des familles siégeant au CVS acceptent à l'unanimité de participer à l'évaluation externe.

Mme BESSE demande si des personnes extérieures au CVS participeront à l'évaluation externe ?

Mme ANDRIEUX répond que seuls les membres du conseil de la vie sociale seront interrogés.

Mme BESSE demande si toutes les familles seront informées de l'évaluation externe ?

Mme ANDRIEUX répond que oui toutes les familles auront l'information.

● SITUATION COVID

Madame ANDRIEUX informe les membres du conseil de la vie sociale, qu'actuellement il y a un cas de Covid sur le site de Grand Jardin.

Au mois d'août, 20 résidents (dans 2 maisonnées) avaient été positifs, sur le site de La Mare.

La vaccination reprendra en janvier.

● REPAS SAVOUREUX

Les repas savoureux, repas avec les résidents et leur famille, n'ont pas eu lieu depuis 2019. Cette année, 3 repas savoureux sont programmés par site, sur les mois d'octobre à décembre. Chaque résident peut être accompagné de 2 personnes de son entourage pour ces repas.

Le tarif est le suivant : 20 € par adulte et 12.50 € pour les enfants de -12 ans.

● ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

Les animations programmées pour la fin d'année sont les suivantes :

- ✓ Des après-midis "Café-discussion" sont programmés, tous les vendredis, de 14h30 à 16h, à partir du 3 novembre, sur le site de La Mare.
- ✓ Des sorties pour voir les illuminations de Rochefort-en-terre seront programmées pour toutes les maisonnées : un appel aux familles sera fait.
- ✓ 8-9 décembre : dans le cadre du Téléthon, un défi 24 heures de Motomed sera organisé
- ✓ 9 décembre : marché de Noël de 13h à 18h
- ✓ 20 décembre : Noël des enfants du personnel

L'après-midi ZEN (massage, détente, musicothérapie...) organisé début octobre a rencontré un vif succès, 57 résidents sur 84, y ont participé.

● QUESTIONS DIVERSES

Ressources humaines :

Mme BESSE demande si l'EHPAD rencontre des difficultés à recruter, elle a remarqué que le ménage n'était pas fait régulièrement ?

Mme ANDRIEUX répond que l'EHPAD a connu une période complexe fin août, début septembre, nous ne disposons d'aucune candidature, bien que l'établissement eût anticipé cette période.

Certains professionnels embauchés pour remplacer des agents dont les départs étaient programmés, ont souhaité mettre fin à leur contrat après avoir exercé 1 à 2 jours. Depuis fin septembre, on constate un retour à la normale.

Mme BESSE demande si les personnes qui partent en formation réintègrent l'EHPAD après leur formation ?

Mme ANDRIEUX répond que les aides-soignantes reviennent à Rochefort-en-Terre, mais elles changent de maisonnée.

Actuellement, 2 personnes suivent la formation d'infirmière. Si l'EHPAD ne dispose pas de poste à la fin de leur formation, elles devront s'orienter vers un autre établissement pour exercer en qualité d'infirmière.

Sorties diverses :

Mme LE BARON demande si l'EHPAD propose aux résidents des sorties au cinéma ?

Mme DUHAMEL répond qu'une sortie est proposée 1 fois tous les 2 mois, pour chaque site.

Mme LE BARON demande si l'EHPAD propose aux résidents des sorties au marché ?

Oui des sorties au marché sont proposées.

Animations 2024 :

Mme LE BARON demande quels sont les projets 2024 pour l'animation ?

- ✓ Des ateliers créatifs avec Gwen JOSSO
- ✓ RIPAM :
 - 1 vendredi par mois, les résidents se déplacent
 - 1 vendredi par mois, les enfants viennent à l'EHPAD
- ✓ Des élèves de l'école St Gentien de Pluherlin viendront tous les jeudis, faire du sport à l'EHPAD.

Mme ANDRIEUX informe les membres du conseil de la vie sociale, qu'il n'est pas possible actuellement d'embaucher une personne supplémentaire à l'animation.

Dans l'organisation de travail des soignants, il y a un temps dédié à l'animation.

Dans toutes les maisonnées, il se passe de l'animation : cuisine, jeux de société, discussion autour d'un café.....

Mme LE BARON demande si l'EHPAD accueille des stagiaires en animation ?

Mme DUHAMEL répond qu'elle accueillera une personne en novembre et une autre en 2024.

Mme ROUSSEL demande si l'EHPAD nous connaissons le service « Sortir + » ?

Sortir Plus est un service proposé par l'Agirc-Arrco aux retraités de 75 ans et plus.

La caisse de retraite complémentaire aide à organiser les prestations d'accompagnement, véhiculée ou non. Elle règle le service d'aide à domicile intervenant, dans la limite de 450 euros par an.

Mme ANDRIEUX répond que ce service est plus adapté au service à la personne au domicile.

Aide aux aidants :

Mme BESSE demande combien de personnes sont accueillies à de l'accueil de jour et si la capacité d'accueil pourrait évoluer ?

Mme ANDRIEUX répond que l'accueil de jour a une capacité d'accueil de 6 personnes par jour. L'EHPAD n'a pas été sollicité, pour une augmentation de la capacité d'accueil.

Admissions :

Mme LE BARON demande combien de personnes sont sur la liste d'attente de l'EHPAD ?

Mme ARS et Mme MATHIAS répondent que tous les jours, il y a des relances de nos partenaires, de la Clinique. Certaines entrées se font dans l'urgence, suite à une sortie d'hôpital.

Pour la Mare,
Mme Adrienne LE MARTELOT



Pour Grand Jardin,
Mr Léopold BENNET



La Directrice,
Mme Fanny ANDRIEUX

